Fiche N° 6

Engagement Financier à l'internat pour l'Année Scolaire 2023/2024

(toute démission doit faire l'objet d'un <u>préavis de 15 jours</u> au moyen de l'imprimé de démission de l'internat)

Intendance
Service Hébergement - BP 1404
83056 TOULON CEDEX
Courriel : dp-0830053g@ac-nice.fr

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe 2023-2024 :

Scolarisé(e) au Lycée *(cocher l'établissement d'origine)* : DUMONT D'URVILLE ○
BONAPARTE ○ CISSON ○ CLARET ○ PARC ST-JEAN ○ A.S. PIC ○
autre :

Je choisis la formule d'internat (cocher la formule choisie qui vous engage pour l'année scolaire) :

Forfait interne semaine ○
OU
Forfait interne semaine+dimanche ○
(réservé aux étudiants)

La facture est calculée sur le forfait choisi par le responsable financier et payable dans les délais indiqués.

Pour les élèves du Lycée DUMONT D'URVILLE elle est envoyée sur l'adresse mail donnée à l'Administration ou distribuée à l'élève par le Professeur Principal.
Pour tous les autres élèves les factures sont établies par l'établissement d'origine.

<u>NOUVEAU</u>

<u>Accès au restaurant scolaire par carte **QRCODE : Dispositif unique ne peut se dupliquer.**</u>
Le **premier QRCODE** est **gratuit**
<u>En cas d'oubli, de perte ou de vol, **le nouveau QRCODE est payant**</u>
6.00€ vote C.A. du 15/05/2023

Cadre réservé à l'Administration

N° ……..

J'ai bien pris connaissance du Règlement du Service d'Hébergement et m'engage à le respecter.

A, le

signature **<u>du responsable financier*</u>**

Nom, prénom **<u>du responsable financier</u>**

*Il m'est impossible d'insérer ma signature numérique je coche ici ☐ pour engagement contractuel de ma part.